

ÉDUCATION

Sensibiliser l'enfant au respect d'autrui

Réunis en assemblée générale, les délégués départementaux de l'Éducation nationale ont planché sur le bien-être des enfants et la violence à l'école.

L'union auboise des délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) a rassemblé ses membres jeudi 9 avril. Pour l'occasion, la présidente, Raymonde Charpentier, a cordialement invité le chef d'escadron du groupement de la gendarmerie de l'Aube, Arnaud de la Saugerie, et l'adjudant-chef commandant la brigade de prévention de la délinquance juvénile de l'Aube, Caroline Simonet-Fortier.

Les phénomènes de violence à l'école et aux abords des établissements restent pour les DDEN un sujet préoccupant, d'autant plus exacerbés par les comportements violents que l'on retrouve dans la société actuelle. « La prévention de la délinquance passe par la sensibilisation des plus jeunes », a martelé Arnaud de la Saugerie, chef d'escadron du groupement de gendarmerie. « Dans chaque brigade, nous avons un référent scolaire, qui est sollicité par les enseignants pour passer dans les établissements et échanger avec les élèves sur ces



Les risques de violence à l'école ont fait l'objet d'un débat avec deux fonctionnaires de la gendarmerie nationale.

thèmes.»

De la bagarre au harcèlement

La question de la sécurité se pose dès le plus jeune âge et les DDEN ont à cœur de lutter contre l'intolérance et pour l'égalité des droits. « Du CE2 à la terminale, nous leur parlons d'incivilités, de la violence sous toutes ses formes, de la responsabilité pénale, de la toxicomanie... Le permis piéton en primaire leur permet d'appréhender les dangers de

la route. Le permis Internet est un dispositif mis en place pour leur faire comprendre qu'il existe aussi une certaine insécurité quand on utilise les réseaux sociaux par exemple », a expliqué Caroline Simonet-Fortier, adjudant-chef de la brigade de prévention de la délinquance juvénile. Certains DDEN ont d'ailleurs rebondi sur les propos tenus par la gendarmerie pour constater l'insécurité des sorties d'école. « Si les parents pouvaient entrer dans la cour

de récréation en voiture pour déposer ou récupérer leur enfant, ils le feraient », a remarqué un des membres, non sans une certaine ironie. Ce à quoi le chef d'escadron a répondu : « On ne peut pas agir sans un arrêté municipal, qui nous laisse le droit de verbaliser les véhicules mal garés en infraction. Sinon la municipalité peut mettre en place des protections passives (dos d'âne, barrières devant les écoles) pour empêcher ce genre de comportement. »

« La prévention de la délinquance passe par la sensibilisation des plus jeunes. »

Le chef d'escadron de la gendarmerie de l'Aube

Sybille Bertail, adjointe au maire chargée de l'enseignement, a conclu le débat en déclarant que « des courriers sous forme d'avertissement ont été envoyés à tous les parents. Les gens ne marchent plus et continuent de se garer le plus près possible, même s'il y a un parking à 100 m de l'école. Nous avons aussi prévu d'augmenter le nombre de zones 30 devant les établissements ».

Par ailleurs, la présidente de l'union a rappelé que le prochain conseil départemental de l'Éducation nationale aurait lieu le 20 avril, l'occasion de trouver de nouveaux DDEN pour grossir les rangs de l'union auboise.

MARIE LE LAGADEC